

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 31 janvier 2017

Président : M. François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT et M. Olivier LEBRUN,

Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean -Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Pascale CHARTON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, Mme Dorothee BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Lydie DUCHON (sauf délibération n°2017-01-01), M. Sébastien DURAND, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER (sauf délibération n°2017-01-07), Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2017-01-02 à 08), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN (sauf délibérations n°2017-01-15 et 16), Mme Jane-Marie HERMANN et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Philippe BENASSAYA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
Mme Caroline DOUCERAIN a donné pouvoir à M. Jacques BELLIER,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Jean-Christian SCHNELL a donné pouvoir à Mme Florence NAPOLY,
M. Michel CROUZAT a donné pouvoir à M. Philippe BRILLAULT,
M. Philippe DEVALLOIS a donné pouvoir à Mme Dorothee BILGER,
M. Arnaud HOURDIN a donné pouvoir à M. Claude JAMATI,
M. Patrick CHARLES a donné pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,
M. Thierry VOITELLIÉRIER a donné pouvoir à M. Hervé FLEURY,
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à M. François LAMBERT,
Mme Liliane HATTRY a donné pouvoir à Mme Annick PERILLON,
M. Olivier de LA FAIRE a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Martine SCHMIT,
M. Erik LINQUIER,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 24 janvier 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 1^{er} février 2017

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Désignations de représentants communautaires de Versailles Grand Parc au sein d'organismes interne et externes.

Commission permanente « Déplacements » : remplacement des représentants des communes de Fontenay-le-Fleury et de Noisy-le-Roi au sein de la commission.

Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) : changement de représentants de la commune de Châteaufort au sein du Syndicat.

Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78) : désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ **M. François DE MAZIERES, Président, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, L.2224-37-1 et L.5211-1 ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu la délibération n° 2014-04-07 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 10 avril 2014 relative à la constitution des commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération et à la composition des commissions et élection des membres de chaque commission ;

Vu la délibération n° 2014-04-12 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 10 avril 2014 relative à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération appelés à siéger notamment au sein du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) ;

Vu la délibération n° 2015-10-14 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 13 octobre 2015 relative au fonctionnement interne des assemblées de la communauté d'agglomération et à l'adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire ;

Vu la délibération n° 2016-01-03 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 11 janvier 2016 relative à la désignation de membres supplémentaires représentant la commune de Vélizy-Villacoublay et au remplacement de membres démissionnaires au sein notamment des commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° 2016-06-26 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 27 juin 2016 relative au remplacement de représentants de la communauté d'agglomération au sein notamment du SMGSEVESC ;

Vu le courriel du 31 août 2016 portant sur la démission de M. Daniel Moszynski, conseiller municipal de la ville de Fontenay-le-Fleury, de la commission permanente « Déplacements » ;

Vu le courrier du président du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78) du 12 décembre 2016 relatif à la désignation de deux délégués de Versailles Grand Parc, un titulaire et un suppléant, au sein de la commission consultative paritaire du syndicat ;

Vu le courrier du Maire de Châteaufort du 15 décembre 2016 portant sur la demande d'interversion des membres titulaire et suppléant représentant la commune au sein du SMGSEVESC ;

Vu le courrier du Maire de Noisy-le-Roi du 21 novembre 2016 relatif à la démission de M. Mouton de ses fonctions de conseiller municipal, présentée le 8 novembre 2016 ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis du Bureau du 12 janvier 2017.

La présente délibération a pour objet de désigner des représentants communautaires de Versailles Grand Parc au sein d'organismes interne et externes. Il s'agit :

- de procéder au remplacement de deux membres de la commission permanente « Déplacements » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc,
- d'intervertir les représentants titulaire et suppléant de la commune de Châteaufort au sein du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC),
- de désigner le délégué titulaire et le délégué suppléant de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78).

• Remplacement des représentants titulaires des communes de Fontenay-le-Fleury et de Noisy-le-Roi au sein de la commission permanente « Déplacements » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Pour mémoire, en vertu de l'article L.2121-22 du CGCT, chaque Conseil communautaire a la faculté de créer des commissions thématiques chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Ces commissions, présidées de droit par le président de la communauté d'agglomération, sont composées de :

- 3 délégués titulaires pour la ville de Versailles,
- 1 délégué titulaire pour les autres communes membres.

Il est prévu que peuvent siéger les conseillers communautaires mais également les conseillers municipaux des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Ainsi, M. Daniel MOSZYNSKI, conseiller municipal de la commune de Fontenay-le-Fleury, et M. Daniel MOUTON, conseiller municipal de la commune de Noisy-le-Roi, ont été désignés délégués titulaires au sein de la commission permanente « Déplacements » de Versailles Grand Parc.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ayant été informée de la démission de M. MOSZYNSKI de cette commission et de M. Daniel MOUTON de ses fonctions de conseiller municipal, il convient donc de désigner, en remplacement, deux nouveaux représentants.

Sont proposés les candidats suivants :

- M. Sébastien LE HENAFF, conseiller municipal de Fontenay-le-Fleury,
- M. Francis ZAPALOWICZ, conseiller municipal de Noisy-le-Roi.

• Permutation des représentants de la commune de Châteaufort au sein du SMGSEVESC

Au titre de sa compétence environnement, Versailles Grand Parc exerce de plein droit au lieu et place de ses communes membres la gestion de l'eau potable. A ce titre, elle a adhéré au SMGSEVESC.

Conformément à l'article 6 de ses statuts, le SMGSEVESC est administré par un Comité composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes ou les conseils communautaires des communes ayant transféré la compétence, à raison d'un délégué par communes, auquel s'ajoute(nt) :

- 1 délégué supplémentaire pour les communes de 10 000 à 19 900 habitants,
- 2 délégués supplémentaires pour les communes de 20 000 à 49 900 habitants,
- 3 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 50 000 habitants,
- 4 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 75 000 habitants,
- 5 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 100 000 habitants,
- 6 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 150 000 habitants.

A cet effet, par délibération du Conseil communautaire du 10 avril 2014, Messieurs Etienne DUPONT et Emilien NIVET, conseillers municipaux de Châteaufort, ont été désignés respectivement délégué titulaire et délégué suppléant pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du SMGSEVESC.

A la demande du Maire de Châteaufort et en accord avec les intéressés, il convient toutefois qu'un échange soit effectué entre ces deux représentants, M. Emilien NIVET devenant ainsi délégué titulaire et M. DUPONT, délégué suppléant.

Sont ainsi proposés les candidats suivants, pour siéger en tant que représentants de la commune de Châteaufort au sein du SMGSEVESC :

- M. Emilien NIVET en qualité de délégué titulaire,
- M. Etienne DUPONT en qualité de délégué suppléant.

• Désignation des délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du SEY 78 :

Conformément à l'article L.2224-37-1 du CGCT, le SEY 78, acteur essentiel en matière d'énergie dans les Yvelines, a institué sa commission consultative paritaire, destinée à coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence les politiques d'investissement et faciliter l'échange de données entre les collectivités représentées. Elle permet également au syndicat d'assurer, à la demande et pour le compte de l'un de ses membres, l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET).

Présidée par le président du SEY 78, la commission comprend 20 représentants du syndicat (10 titulaires et 10 suppléants) qui feront parité avec les 20 délégués représentant chacune des intercommunalités membres du SEY 78, soit un total de 20 membres titulaires et 20 membres suppléants.

Les candidats sont appelés à se faire connaître afin de siéger en tant que représentants de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du SEY 78 :

A cet effet, sont proposés les candidats suivants de la Majorité, pour siéger en tant que représentants de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du SEY 78 :

- M. Luc WATTELLE en qualité de délégué titulaire,
- M. François LAMBERT en qualité de délégué suppléant.

Conformément aux articles L.2121-21 et L.5211-1 du CGCT, ces votes ont lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
Le Conseil communautaire décide :

- 1) *de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation de M. Sébastien LE HENAFF et M. Francis ZAPALOWICZ au sein de la commission permanente « Déplacements » de Versailles Grand Parc, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), suite à la démission de M. Daniel MOSZYNSKI et de M. Daniel MOUTON de ces fonctions ;*

Les résultats du vote étant les suivants : 78 voix pour ;

- 2) *de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation de M. Emilien NIVET et M. Etienne DUPONT en qualité respective de représentant titulaire et suppléant de la commune de Châteaufort au sein du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVES), conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, suite à leur demande de permutation.*

Les résultats du vote étant les suivants : 78 voix pour ;

- 3) *de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation de M. Luc WATTELLE et M. François LAMBERT en qualité respective de représentant titulaire et suppléant de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78), conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT.*

Les résultats du vote étant les suivants : 78 voix pour.

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.*

Nombre de présents : 66

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de suffrages exprimés : 78 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité

Pour le Président,
Par délégué,





Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-01-15

Résumé de l'acte : Désignations de représentants communautaires de Versailles Grand Parc au sein...

Date de décision : 31/01/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 5.3. Designation de representants

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 06/02/2017 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20170131-2017-01-15-DE

Pièces jointes :

2017-01-15 représentants com° déplacements, SMGSEVESC et SEY - amendée.pdf

Historique :

06/02/2017 14:58:48	Reçu	Armelle Salvador
06/02/2017 15:00:03	En cours de transmission	
06/02/2017 15:00:59	Transmis en Préfecture	
06/02/2017 15:04:32	Accusé de réception reçu	